

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 14 novembre, à 20h30, le Conseil municipal de la commune de GUILLESTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Christine PORTEVIN, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 7 novembre 2023

Nombre de conseillers : en exercice 19 - présents 13 - votants 19

Présents : BELLEVILLE Patricia - BERARD Maxime - CHIAPPONI Marina - COURT Sylvie – DEJY Guillaume - DU PONTAVICE Quentin - FEUILLASSIER Stéphanie – FEUTRIER Lucie - GRANDGAUD Sélim-Thomas - HAUBER-IMBERT Isabelle – LANOE Loïc - MOULIN Dominique - PORTEVIN Christine –

Absents : Néant

Pouvoirs de : M. ARMANDIE Jean-Pierre à Mme CHIAPPONI Marina
Mme CERBINO-BARBEROUX Sylvie à M. DEJY Guillaume
M. CHARPIOT François à M. BERARD Maxime
M. FIORONI Stéphane à Madame PORTEVIN Christine
M. GARCIN Aurélien à Mme BELLEVILLE Patricia
Mme PICHET Catherine à Mme FEUTRIER Lucie

Secrétaire de séance : M. BERARD Maxime

OBJET : Eau potable - Plan Pluriannuel d'Investissement

N°20231114-08

Rapporteur : M. Dominique MOULIN

Pièce jointes : Tableur du PPI

Synthèse et exposé des motifs

L'étude du Schéma Directeur Eau Potable, menée depuis 2020 par la collectivité, a mis en avant un important volume d'études et de travaux nécessaires à l'entretien, l'amélioration et le renouvellement des installations du service de la régie municipale de l'eau potable de Guillestre.

Ce travail de programmation permet de proposer un plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour 2024-2026 visant principalement la sécurisation de la ressource en eau et la réduction significative des pertes d'eau sur le réseau.

Par ailleurs, l'Agence de l'Eau demande à la commune de prévoir et anticiper les actions à mener sur l'eau potable en votant un plan d'actions pluriannuel. En l'absence de ce dernier, la commune pourrait être pénalisée financièrement.

Ce PPI s'organise autour des 3 grands axes suivants :

- Investissements récurrents → 300 000 € HT
- Opérations nouvelles – Etudes → 87 500 € HT
- Opérations nouvelles – Travaux → 771 000 € HT, regroupant 3 types de travaux :
 - Sécurisation de la ressource → 340 000 € HT
 - Amélioration du rendement et réduction des pertes → 331 000 € HT
 - Renouvellement des conduites PVC avant 1980 → 100 000 € HT

Soit une dépense programmée jusqu'en 2026 d'un montant total d'environ 1 158 500 € HT financée par la vente d'eau et de services, le recours à l'emprunt, la tarification de l'eau et les aides aux financements sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau et/ou le Département.

Monsieur l'Adjoint ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

CONSIDERANT l'étude du schéma directeur eau potable réalisée et les actions identifiées pour entretenir, améliorer et renouveler les installations relatives à l'eau potable de Guillestre ;

CONSIDERANT la demande de l'Agence de l'eau de voter un plan pluriannuel d'investissement sur l'eau potable ;

CONSIDERANT le plan pluriannuel d'investissement annexé à la présente, définissant les actions à mener entre 2024 et 2026 ;

VU la délibération municipale du 21/08/2018 portant sur l'approbation du règlement de service et des tarifs de la régie municipale de l'eau ;

VU la délibération municipale du 17/12/2019 portant la modification du règlement de l'eau potable ;

VU l'avis de la Commission EAU du mardi 26 septembre 2023 et du jeudi 9 novembre 2023 ;

VU l'avis du bureau municipal du lundi 6 novembre 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **ADOpte** le Plan Pluriannuel d'Investissement de la Régie municipale de l'eau de Guillestre pour la période 2024-2026 d'un montant total d'investissement de 1 158 500 € HT.
- **DECIDE** d'informer l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse de cette programmation.
- **AUTORISE** Mme Le Maire à signer tous les documents utiles à cet effet et tous les actes s'y rapportant

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

A GUILLESTRE, le 15 novembre 2023,
Le Maire, Christine PORTEVIN

Transmis à la préfecture le : 17 NOV. 2023

Publié le : 17 NOV. 2023

